ACADÉMIE
DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Protocole pHARe
(juillet 2022)

Un fait arrive à notre connaissance (élève se confie, ou un témoin/un proche, ou enseignant ou l'inspecteur suite à un appel au numéro vert)

12h / 48h

↓

Un entretien CIBLE- FICHE 1 (pas les responsables de l'intimidateur présumé)

↓

GROUPE DE DISCUSSION autour de la situation : on fait quoi, qui, quand ?

2 semaines

Rdv INTIMIDATEURS PRESUMES
FICHE 2

Rdv avec la CIBLE et sa famille
FICHE 1 et 3

↓

GROUPE DE DISCUSSION pour le suivi et évaluation

Situation résolue
Prévoir entretiens de consolidation
FICHE 4

situation non -résolue
renvoi au chef d'établissement-
Contact famille intimidateurs présumés